

Note brève et synthétique de présentation du compte administratif 2016

Les résultats de clôture

L'exercice 2016 clôture en excédent de 1 587 575 .85€ avant restes à réaliser.

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D 2 642 362,16	Q= G+H+I+J 4 229 938,01	=Q-P 1 587 575,85

Après financement des restes à réaliser, l'excédent de clôture s'établit à 956 832.85€.

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 086 635,86	= G+I+K 2 479 447,72	1 392 811,86
	Section d'investissement	= B+D+F 2 311 469,30	= H+J+L 1 875 490,29	-435 979,01
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 3 398 105,16	= G+H+I+J+K+L 4 354 938,01	956 832,85

Section de fonctionnement

Concernant la section de fonctionnement, le CA2016 s'est exécuté par chapitre ainsi :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
011 - Charges générales	70 575,75	70 - Surtaxe	1 699 960,20
012 - Charges de personnel	46 347,83	70 - Loyers	19 791,77
65 - Charges courantes	57 171,36	70 - Régul. titre antérieur	8 277,76
66 - Intérêts de la dette	132 174,49	78- reprises de provisions	500,00
67 - Exceptionnel	10 000,00		
Dépenses réelles	316 269,43	Recettes réelles	1 728 529,73
042 - Amortissements	770 366,43	042 - Transfert subvention	30 963,18
Dépenses totales	1 086 635,86	002 - Résultat reporté	719 954,81
		Recettes totales	2 479 447,72

Résultat	1 392 811,86
----------	--------------

Autofinancement	2 132 215,11
Issu de N-1	719 954,81
Issu de N	1 412 260,30

La section d'exploitation du budget syndicale est financée par la surtaxe syndicale assise sur les débits souscrits par les communes. La valeur de cette surtaxe titrée en 2016 s'établit à 1 699 960.20€. La surtaxe représente 98% des recettes réelles de fonctionnement de l'exercice. La seconde recette réelle de fonctionnement syndicale provient des redevances acquittées par les opérateurs de téléphonie mobile pour l'implantation sur l'usine du Trapan de leurs antennes relais, recette titrée à hauteur de 19 791.77€.

Les charges de fonctionnement 2016 sont en diminution (-38K€ hors charges exceptionnelles) au regard de 2015 principalement du fait du désendettement du syndicat. Seuls 10% de la surtaxe 2016 a été affectée à des dépenses de gestion courantes.

Section d'investissement

Concernant la section d'investissement, le CA2016 s'est exécuté ainsi, avant restes à réaliser :

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Dépense d'équipement	682 974,15	Recettes d'équipement (subventions)	
Remboursement capital dette	297 010,94	TVA titrée	108 203,83
Dépenses financières	297 010,94	Recettes financières	108 203,83
Opération d'ordre	139 167,01	Opération d'ordre	878 570,26
Opération d'ordre	139 167,01	Opération d'ordre	878 570,26
Dépenses d'investissement	1 119 152,10	Recettes d'investissement	986 774,09

Solde 2016 investissement	-	132 378,01
Déficit reporté en 2016	-	436 574,20
Affectation 2016		763 716,20
Clôture 2016 investissement		194 763,99

Les principaux programmes d'équipement mandatés en 2016 sont les suivants :

Chapitre	Libellé	CA2016	Restes à réaliser 2016
20	Immobilisations incorporelles	6 144,69	
21	Immobilisations corporelles	21 146,74	1 260,00
23	Travaux hors opération	50 081,40	
OPE 907	Canal. pont du real martin pierrefeu		1 633,00
OPE 909	Travaux usine camoules- phase 2	275 751,70	152 700,00
OPE 910	Travaux usine du trapan	17 124,00	
OPE 913	Canalisation Bormettes Voie rapide	205 860,72	
OPE 914	Groupes électrogènes	81 633,91	
OPE 915	Canalisation de Pierrefeu	25 230,99	575 000,00
OPE 916	Canalisation Anamites La Londe		25 150,00
Total dépenses d'équipement		682 974,15	755 743,00

Les travaux de la canalisation Bormettes Voie rapide se sont achevés en 2016.

Les études et travaux sur Carnoules et Pierrefeu ont commencé en fin d'exercice 2016 et s'achèveront en 2017.

Le programme d'équipement 2016 a été intégralement financé par la surtaxe et les résultats antérieurs. Le syndicat s'est désendetté de 2016 de 297K€. La dette syndicale au 31/12/2016 s'établit à 3 763K€.

Note brève et synthétique de présentation du budget primitif 2017

L'exercice 2016 clôture en excédent de 956 832,85€ après financement des restes à réaliser. Cet excédent est disponible pour les nouveaux projets 2017. Le budget primitif 2017 reprend ces résultats de l'exercice 2016 après vote du compte administratif 2016.

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	1 086 635,86	= G+H+K	2 479 447,72	1 392 811,86
	Section d'investissement	= B+D+F	2 311 469,30	= H+J+L	1 875 490,29	-435 979,01
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 398 105,16	= G+H+I+J+K+L	4 354 938,01	956 832,85

La section d'exploitation du budget syndicale est financée par la surtaxe syndicale assise sur les débits souscrits par les communes. La valeur de cette surtaxe est identique à celle titrée en 2016 et s'établit à 1 700 700€. Cette valeur est quasiment stable depuis 2007. A noter que la commune de La Londe Les Maures a augmenté de 2/s ses débits souscrits en 2016. La surtaxe représente 98% des recettes réelles de fonctionnement de l'exercice. La seconde recette réelle de fonctionnement syndicale provient des redevances acquittées par les opérateurs de téléphonie mobile pour l'implantation sur l'usine du Trapan de leurs antennes relais, recette budgétée à hauteur de 19 800€.

Les charges de fonctionnement 2017 sont en progression du fait de deux évènements exceptionnels en 2017 :

- Importante opération de débroussaillage budgétée à hauteur de 175 130€ ;
- Etude sur le transfert de compétence budgétée à hauteur de 25 300€.

Ces charges de fonctionnement budgétées consomment 23% de la surtaxe (11% pour les charges courantes, 11% pour les opérations spécifiques 2017, 1% pour les charges exceptionnelles et dépenses imprévues).

Par conséquent, les recettes réelles de fonctionnement 2017 sont affectées pour 77% au financement de l'investissement :

- 8% pour rembourser les intérêts de la dette
- 69% pour l'autofinancement brut

Le résultat de clôture 2016 additionné à l'autofinancement brut de l'exercice 2017 permet de dégager un autofinancement prévisionnel brut au profit de la section d'investissement de 2 138 992,85€.

Cet autofinancement s'additionne à une subvention de l'agence de l'eau d'un montant de 256 649,00€ et permet le financement de 2 395 641,85€ de dépenses d'investissement suivantes :

- 310 000€ de remboursement de l'annuité de la dette en capital
- 2 437 168,00€ de dépenses d'équipement TTC
 - minorée de 406 544€ de remboursement de TVA budgétée en recettes d'investissement
- 55 017,85€ de dépenses imprévues

Les principaux programmes d'équipement budgétisés TTC en 2017 sont les suivants :

Chapitre	Libellé	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles BP2017	Total
20	Immobilisations incorporelles		40 000,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 260,00	245 000,00	246 260,00
23	Travaux hors opération		256 000,00	256 000,00
OPE 907	Canal. pont du real martin pierrefeu	1 633,00		1 633,00
OPE 909	Travaux usine camoules- phase 2	152 700,00	571 548,00	724 248,00
OPE 910	Travaux usine du trapan		30 000,00	30 000,00
OPE 915	Canalisation de Pierrefeu	575 000,00	1 079 770,00	1 654 770,00
OPE 916	Canalisation Anarnites La Londe	25 150,00	214 850,00	240 000,00
Total dépenses d'équipement		755 743,00	2 437 168,00	3 192 911,00

Le programme d'équipement budgétisé en 2017 est intégralement financé par la surtaxe et les résultats antérieurs. Le syndicat se désendette donc en 2017 de 310 000€. La dette syndicale au 1^{er} janvier 2017 s'établit à 3 763K€.